

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine. — IV Lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Montréal annonçant le sacre de Mgr Georges Gauthier, nommé évêque titulaire de Philippopolis et auxiliaire de l'archevêque de Montréal. — V Le 15e anniversaire du sacre de Monseigneur.

AU PRONE

Le dimanche, 18 août

On annonce :

Les fêtes du S. Coeur de Marie et de S. Barthélemy ;

Dans le dioc. de Joliette, samedi, 8e anniversaire du sacre de Mgr l'évêque.

La neuvaine de la Nativité commence le 30 août pour finir la veille de la fête (1).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 18 août

Depuis le mois de mai 1911, on peut chanter la messe votive des fêtes remises au dimanche, dans les chapelles (semi-publiques) de communauté, ce qui n'était permis précédemment que dans les chapelles publiques et les églises.

Messe de l'ASSOMPTION, double de 1e cl. (comme le 15) ; mém. de saint Joachim et du 12e dim. ; préf. de l'Assompt. ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de saint Joachim et du dim.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice ; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES
Le dimanche, 25 août

Diocèse de Montréal. — Du 18 août, sainte Hélène; du 20, saint Bernard (Lacolle); du 25, saint Louis (Montréal et Terrebonne), du dim. Sacré-Coeur de Marie (Chambly-Canton); du dim. précédent, saint Joachim (Pointe Claire).

Diocèse d'Ottawa. — De ce dimanche, S. Coeur de Marie (Plaisance); du dim. précédent, saint Joachim (Chûte-à-Blondeau); du 20 août, saint Bernard (Fournier).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — De ce dimanche, S. Coeur de Marie (Granby); du dim. précédent, saint Joachim; du 18 août, sainte Hélène; du 20, saint Bernard; du 25, saint Louis (Bon-Secours).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 25 août, saint Louis.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 25 août, saint Louis (Westbury).

Diocèse de Nicolet. — Du dim. précédent, saint Joachim; du 18 août, sainte Hélène (Chester); du 25, saint Louis (Blanford).

Diocèse de Valleyfield. — Du 21 août, sainte Jeanne-Françoise de Chantat (Ile Perrot); du dim. dernier, saint Joachim (Chateauguay).

Diocèse de Pembroke. — Du dim. précédent, saint Joachim (Deux-Joachim); du 25 août, saint Louis (Wasawasa).

Diocèse de Joliette. — Du dim. précédent, saint Joachim; du 24 août, saint Barthélemy. J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche, 18 août. — Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.
Mardi, 20 " — Saint-Hippolyte.
Jepdi, 22 " — Lachenaie.
Samedi, 24 " — L'Assomption.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 17 juillet 1912.



UE de fois les orateurs chrétiens ont tonné contre le luxe des femmes! Vous pouvez vous adresser aux sentiments de la femme, faire vibrer les cordes de son coeur, exalter son dévouement, tabler sur sa foi vive, sur sa générosité, mais ne touchez point à sa coiffure. Je ne connais qu'un seul exemple où pareille tentative ait été couronnée d'un heureux succès; c'est quand saint Paul ordonne aux femmes de n'entrer que voilées dans l'église, à cause de la présence des anges. Qu'a bien voulu dire l'apôtre en faisant intervenir les anges? Parle-t-il des anges de Dieu qui sont plus spécialement dans l'assemblée des fidèles, ou des évêques et prêtres qui la président, et auxquels on doit le respect; c'est ce que les commentateurs disputent sans nous apprendre rien de certain. Mais la réforme est restée, et encore aujourd'hui une femme n'entre pas tête nue dans l'église du Seigneur.

— Le cardinal Cavallari, qui a succédé sur le siège de Venise au cardinal Sarto, maintenant Pie X, a certainement innové en publiant une lettre pastorale contre la manière indécente de s'habiller des femmes. Le luxe n'est pas cette fois en cause, car un vêtement luxueux peut être parfaitement chaste. Le cardinal parle clairement et ne recourt pas à de vagues images pour faire entendre ce qu'il veut dire. " Nous spécifions, pour autant qu'il nous est permis, ce qu'on entend quand on dit qu'une femme est vêtue d'une façon indécente. Par cette phrase, nous entendons l'usage de ces vêtements qui laissent découverts les bras ou une bonne partie du buste, ou que l'on

couvre de voiles très fins ou de dentelles que l'on croirait faits exprès pour aguicher la morbide curiosité de qui les approche. Nous entendons aussi ces vêtements tellement serrés à la personne (*l'entrave*) que celle-ci en se déplaçant dessine toutes les formes de son corps, violant ainsi le dernier reste de toute pudeur naturelle. Je pense en avoir dit assez pour me demander : Est-il permis à une femme chrétienne de s'habiller ainsi ?”

— Mais, dénoncé le mal, il fallait trouver le remède, ce qui n'était point facile. Aussi le cardinal suit-il une autre voie qui sera probablement plus efficace que les exhortations les plus véhémentes. “ Pour ma part, ajoute-t-il, je vous le déclare publiquement que, devant administrer presque à chaque fête le sacrement de confirmation dans mon palais à une quantité d'enfants, je ne permettrai jamais que des femmes vêtues d'une manière indécente fassent fonction de marraines, ou même assistent à cette cérémonie. Là je suis chez moi, et chez moi j'ai tout le droit d'écarter ces personnes qui ne respectent pas dans leur habillement la sainteté du sacrement que j'administre. ”

— On s'occupe à Rome d'un incident où l'on voit une foule de choses et dont on exagère à plaisir la gravité. On fait d'abord des rapprochements. Le Souverain-Pontife a nommé de lui-même le ministre-général des Frères-Mineurs avec ses assistants sans laisser le chapitre de l'ordre faire cette élection. Il aurait accepté la démission du prieur des Carmes chaussés, le Rév. Père Mayer, et, sans consulter le chapitre, aurait provisoirement nommé la curie généralice. Enfin, il avait donné comme supérieur général des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, le P. Menni, et les pères de cet ordre, réunis en chapitre régulier.

lier, ont nommé à cette charge un autrichien, réduisant le Père Menni au rang de supérieur général honoraire.

— Admettons un instant tous ces faits tels qu'on les cite ; mais en observant toutefois que si le chapitre de Saint-Jean de Dieu s'est réuni, ce ne peut être qu'avec une permission expresse de la Congrégation des Religieux qui savait le motif de cette convocation. Il ne faudrait donc pas transformer en acte de révolte ce qui était au fond un acte de soumission. Ce chapitre a nommé un supérieur général différent de celui précédemment désigné par le Souverain-Pontife, mais cela prouve tout simplement que le pape a jugé que la mesure provisoire prise était suffisante pour les motifs qui la lui avaient fait prendre.

— Il est donc bien difficile de tirer de ces faits l'idée "d'un mouvement sourd de mécontentement dans les ordres religieux contre le pape". Les personnes qui ont inventé cette phrase à effet ne connaissent pas le premier mot de la vie religieuse ; elles oublient que chaque religieux fait voeu solennel d'obéir au supérieur légitime, et que le premier supérieur légitime, c'est le pape. Par conséquent l'ordre est aussi soumis au Souverain-Pontife que chacun de ses religieux. Les constitutions de ces ordres n'ont reçu leur force que de par la volonté pontificale, les religieux en les accomplissant accomplissent la volonté du pape et par suite celle de Dieu, et ne suivent pas leur volonté personnelle en tant qu'elle a été l'auteur matériel de ces règlements. Si dans l'Eglise tout descend du Souverain-Pontife et s'il n'y a pas de droits contre son pouvoir suprême, à plus forte raison cela existe-t-il dans les ordres religieux, où tout dépend plus encore de lui. La codification canonique réservera sans doute sur ce point aux reli-

gieux quelques surprises. On y verra, comme je viens de le dire, qu'il n'y a dans l'ordre qu'un seul supérieur suprême. Ce n'est pas le ministre général, le supérieur ou correcteur général ; c'est le pape.

— Les créations d'évêchés latins sont chose fréquente, mais celles d'évêchés de rite grec, et ce en Europe, sont bien plus rares. Pie IX avait créé en Hongrie la province grecque-roumaine de Fogaras, l'ancienne Alba Julia, et lui avait donné les évêchés qui en dépendent aujourd'hui. Mais un rite n'avait point d'évêchés. Si les arméniens et les grecs-ruthènes se trouvent épars dans l'Autriche, où ils forment une communauté importante, les fidèles du rite grec pur étaient, eux aussi, nombreux. Ces fidèles dépendaient des évêchés des autres rites, ce qui était un sérieux inconvénient surtout, comme le dit la bulle, à cause de l'introduction de la langue vulgaire (le hongrois) dans la liturgie. La bulle, du 8 juin 1912, constitue ce diocèse grec en en prenant les paroisses dans les divers diocèses de Hongrie. Toutes les paroisses de rite grec pur en dépendront et le siège du diocèse sera dans la ville d'Hajdu-Dorogh, en Hongrie. Je ne puis m'étendre sur le nombre des paroisses et l'organisation de ce diocèse, mais je tiens à citer deux points. Le premier nous montre avec quelle générosité le gouvernement hongrois a pourvu aux nécessités financières de ce nouveau diocèse. Il prend à sa charge le palais épiscopal, qu'il lui faut acheter ou construire, et le séminaire dont il assure aussi la dotation. L'évêque recevra pour lui annuellement 40,000 couronnes (la couronne vaut 1 fr. 10) et 12,000 couronnes rétribueront les divers emplois ou charges de la curie diocésaine. On prévoit aussi un chapitre de six chanoines, tous pourvus d'un emploi spécial, dont le premier, l'archiprêtre, recevra 6,200 couron-

nes par an, et le dernier, le prébendé, 4,100 couronnes. La langue du nouveau diocèse sera le grec ancien. Mais comme les prêtres ne le savent pas, le pape leur donne trois ans pour l'apprendre. En attendant, ils célébreront les saints mystères dans la langue dont ils se servaient auparavant, à l'exception toutefois du hongrois qui, n'étant pas une langue liturgique, est exclu de la liturgie. On pourra l'employer seulement en suivant les mêmes règles que la Congrégation des Rites fixe pour l'usage de la langue vulgaire dans le rite latin. Cette constitution, que je n'ai fait qu'effleurer, comble une lacune dont se plaignait l'Eglise de Hongrie, et achève la réforme faite par Pie IX créant, avec Fogaras pour métropole, les diocèses grecs-roumains de Hongrie, en y ajoutant celui de rite grec d'Hajdu-Dorogh.

DON ALESSANDRO.

Lettre Pastorale de Mgr l'Archevêque de Montréal

ANNONÇANT LE SACRE DE Mgr GEORGES GAUTHIER

**Nommé évêque titulaire de Philippopolis et auxiliaire
de l'archevêque de Montréal**

PAUL BRUCHÉSI, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE
APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

*Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses
et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédic-
tion en Notre-Seigneur.*

Nos très chers frères,

Il y a quinze ans, nous étions appelé par Dieu à succéder,
sur le siège archiepiscopal de Montréal, à Mgr Fabre de si

douce et si pieuse mémoire. Depuis lors, la population s'est considérablement accrue, les institutions d'enseignement et de charité se sont multipliées, notre ville, surtout, s'est développée d'une manière étonnante, et nous avons dû, pour répondre aux besoins spirituels des fidèles, ériger plus de paroisses que nous n'en avons offert pour former le beau diocèse de Joliette.

En 1905, le Souverain-Pontife, répondant à nos désirs, nous avait donné un précieux auxiliaire dans la personne de Mgr Racicot. Le labeur se trouvait ainsi partagé, la tâche était rendue plus facile. Jusqu'à ces derniers temps, le sympathique prélat fut pour nous le plus dévoué des collaborateurs.

Malheureusement, la maladie vint nous priver de ses services au moment où nous en avions le plus grand besoin. Ce fut pour nous une pénible épreuve.

Nous aimons à dire ici qu'en plusieurs circonstances, et à l'époque des confirmations, en particulier, nous avons reçu de nos vénérés collègues un secours dont nous ne saurions trop les remercier. Mais nous sentions bien comme vous tous, qu'un nouvel auxiliaire nous était nécessaire, et nous avons, en conséquence, adressé au Saint-Père une requête respectueuse et confiante..

Sa Sainteté l'accueillit avec une paternelle bienveillance, et le 28 juin dernier, Elle daignait nommer Mgr Georges Gauthier, avec le titre d'évêque de Philippopolis. C'était le prêtre de notre choix; et la joie avec laquelle fut reçue la nouvelle de son élection nous démontra qu'en le désignant au Saint-Siège, nous avions répondu au vœu des fidèles aussi bien que du clergé.

Né à Montréal, d'une honorable famille qui a donné plusieurs de ses enfants au sacerdoce et au cloître; formé à la pieuse école de Saint-Sulpice; gradué des Universités de Rome;

professeur de droit canonique pendant quelque temps dans notre grand séminaire, Mgr Gauthier, depuis huit ans, a rempli les fonctions de curé à la cathédrale. Les paroissiens qui l'ont vu à l'oeuvre ont pu apprécier l'étendue de sa science, la sûreté de sa doctrine, l'éloquence de sa parole, ainsi que son zèle et sa prudence dans l'exercice du saint ministère. Les pauvres savent quel ami charitable il a été pour eux. Membre de cette famille sacerdotale de l'archevêché dont le dévouement et le désintéressement sont un exemple constant pour le clergé et pour le peuple, il a vécu dans notre intimité pendant de longues années déjà. La part qu'il a prise dans nos conseils et dans la direction des affaires, l'a préparé aux responsabilités de l'épiscopat. C'est un frère que Dieu veut bien associer à nos sollicitudes et à nos labeurs, et c'est ainsi que vous l'accueillerez chaque fois qu'il sera délégué auprès de vous. Vous l'entourerez de votre respect et de votre affection; vous suivrez fidèlement ses directions et ses conseils, et nous regarderons comme adressés à nous-même tous les témoignages d'estime que vous lui donnerez.

Il gardera du ministère curial de la cathédrale tout ce qui peut se concilier avec ses nouvelles fonctions..

Pour tout ce qui touche à l'administration du diocèse, on s'adressera comme par le passé à Mgr Roy, notre si dévoué vicaire-général, et à notre chancelier.

Le sacre de Mgr Georges Gauthier aura lieu le 24 août, fête de saint Barthélemy, à 9 heures, dans notre église métropolitaine.

Prêtres, religieux et fidèles, vous viendrez, en aussi grand nombre que possible, assister à cette imposante cérémonie; mais tous, ce jour-là, dans le diocèse, vous ne manquerez pas de joindre vos prières ferventes à celles que dans la joie et la reconnaissance de notre âme, nous adresserons au Seigneur

pour notre auxiliaire aimé et vénéré.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office public, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre chancelier, le trente-et-un juillet mil neuf cent douze.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Par ordre de Monseigneur,

ADÉLARD HARBOUR, prêtre,
Chancelier.

LE 15^e ANNIVERSAIRE DU SACRE DE MONSEIGNEUR

LES années s'en vont vite. Chaque fois qu'un anniversaire se célèbre quelque part, on le redit. Et il y a je ne sais quelle mélancolie à le redire. La vie d'un évêque, sa carrière administrative, ses oeuvres, ses discours, ses visites, tout cela est bien rempli. De loin, les peuples qui le voient assis sur un trône, mitre d'or en tête et brillante houlette à la main, se prennent à le juger heureux entre tous. Hélas! au-dessus de l'honneur, il y a le fardeau, et si l'honneur est grand le fardeau est lourd.

Ce quinzième anniversaire de Monseigneur se présentait, cette année, en des circonstances particulièrement suggestives. Le vénéré prélat, qui assistait Mgr l'archevêque depuis 15 ans comme vicaire-général et depuis 7 ans comme évêque auxiliaire, Mgr Racicot, le bon et doux Mgr Racicot, est bien malade depuis déjà des mois; les mauvais principes et les idées fausses de certains journalistes ont amené Mgr l'archevêque,

ces temps derniers, à donner publiquement des avertissements pénibles; enfin la triste affaire des prêtres de Monnoir, que tout le monde connaît, menace de se brusquer dans une catastrophe qui serait sûrement le plus grand scandale que notre pays ait connu.

Des deux cents prêtres, des centaines de religieux, de religieuses et de fidèles qui assistaient à la célébration de la messe anniversaire du sacre, ce matin, il n'en est pas un, je pense, qui n'ait senti, je ne sais quel nuage planer sur nous tous !

Et pourtant, elle fut belle quand même, cette cérémonie. Notre foi nous le disait à tous, l'épreuve n'aura qu'un temps; nos évêques, si dignes, restent grands, et l'Eglise, qui a les promesses de vie, survit à tout.

A la tête de cette assemblée du clergé et des fidèles de Montréal, réunie sous les voûtes de la cathédrale, nous saluons avec bonheur en ce 15e anniversaire Nos Seigneurs La Rocque, Archambeault et Bernard, qui ont pris place au chœur. Le nouvel évêque auxiliaire élu, Mgr Georges Gauthier, est à sa stalle de curé de l'église métropolitaine, et Mgr Emile Roy, vicaire-général, occupe le premier rang au banc des chanoines. MM. les chanoines Martin, Dauth et LePailleur, assistent Mgr l'archevêque dans les fonctions sacrées, ainsi que tout un groupe de jeunes séminaristes sous la direction du cérémoniaire de Sa Grandeur, M. l'abbé Pepin. Les principaux curés de la ville, un grand nombre de la campagne, des représentants des communautés, des aumôniers, des vicaires, et beaucoup de religieux et religieuses, dans les nefes et les transepts, sont venus remercier Dieu et le prier avec le chef spirituel du diocèse.

A l'évangile, M. le curé de Sainte-Thérèse, l'abbé Arthur Jasmin, chanoine honoraire, hier encore supérieur de l'important séminaire qui est l'une de nos meilleures pépinières de

prêtres, monte en chaire et fait à Monseigneur l'allocution de circonstance.

Nous sommes ici, dit en résumé M. le chanoine, pour remercier le ciel avec vous, Monseigneur, et pour vous dire notre admiration et notre fidélité. Rappelant que l'an dernier, Monseigneur étant à Madrid, nous n'avions pu célébrer à date l'anniversaire béni, M. Jasmin veut bien citer quelques lignes de notre *Semaine religieuse* d'alors et faire siens les sentiments que nous exprimions naguère au sujet de la participation de Mgr l'archevêque aux plus récents Congrès eucharistiques. Il affirme que c'est avec raison que nous admirons tous notre archevêque. C'est que, dit-il, il faut " maintenir l'esprit religieux à la tête du progrès ", et Monseigneur n'y faillit pas. Aux oeuvres qui s'imposent à sa sollicitude pour la garde de l'intégrité de la foi et de la pureté de la morale, aux oeuvres de charité et aux oeuvres d'éducation, dont aucune ne lui est étrangère, Monseigneur sait en joindre d'autres du domaine social, économique ou politico-religieux.

M. le chanoine souligne l'activité inlassable de Mgr l'archevêque. Il parle aussi, avec tact et délicatesse, de tous ces événements malheureux, que nous avons mentionnés. La moindre allusion se comprend. Pas n'est besoin d'insister. M. le chanoine répète à Monseigneur qu'avec lui nous avons confiance dans le Seigneur — *In Domino confido* — et que Sa Grandeur peut compter sur nous. Il termine cette partie de son allocution en exprimant l'espoir de voir bientôt revenir " dans les voies victorieuses de l'obéissance ceux qui nous restent toujours chers, même alors que des causes malheureuses ont pu les porter à s'égarer ".

Faisant ensuite allusion à la maladie de Mgr Racicot " cet homme humble, doux et bon " qui a dû prendre une retraite trop hâtive, M. le chanoine Jasmin salue avec respect la no-

mination, au cours de l'année, de Mgr Emile Roy au poste de vicaire-général, et l'élévation, encore toute récente, de Mgr Georges Gauthier à la dignité épiscopale. Il exprime au nom de tous le souhait très heureux qu'avec "la coopération de ces deux hommes intelligents, actifs et dévoués" Monseigneur puisse davantage ménager des forces et une santé si précieuses au diocèse.

De son trône, Monseigneur prend la parole, et, avec cette aisance et ce naturel de langage dont il est coutumier, il harangue son clergé et son peuple. Il remercie M. le chanoine Jasmin de s'être fait avec tant de bonheur l'interprète de tous. Les sentiments qu'on lui exprime le touchent profondément. Les apôtres, sans doute, aimaient à se rappeler le jour et l'heure où Jésus les avait appelés à être ses coopérateurs. Saint Paul y revient souvent. C'est la grâce de Dieu qui en lui a tout fait. Or les évêques sont les successeurs des apôtres. Aussi l'Eglise veut-elle que chacun commémore l'anniversaire de son sacre par une messe aux prières très belles. Et Monseigneur s'abandonne avec attendrissement et émotion à nous redire quelques-unes de ces belles prières: " Que le vêtement du prêtre et de l'évêque soit tout de justice et de sainteté!"... " Qu'il puisse toujours par la parole et par l'exemple être utile au peuple!"...

Les élus de Dieu pourtant sont des humains et des pécheurs. Et quelle tâche est la leur : conseiller, reprendre, diriger, avertir, punir même, encourager aussi, et surtout donner l'exemple! Jésus leur a montré le chemin; c'est une voie douloureuse. De grands évêques sont cités en modèles; ce furent des saints. Comment les imiter? Comment suivre Jésus? Et Monseigneur nous donne à tous une admirable leçon d'humilité. Il y dans sa voix un accent de sincérité qui touche quand il s'écrie : " Que ne pouvons-nous dire à tous comme

saint Paul : *Soyez nos imitateurs de même que nous l'avons été du Christ Jésus!* ”.

Le désir de Mgr l'archevêque serait, dit-il, de célébrer l'anniversaire de son sacre dans le silence et l'humilité. Mais il faut bien répondre à l'attente du peuple et du clergé. Et, par un juste retour, tout l'éclat d'une pareille fête vient du clergé et du peuple, de leur charité, de leur bonté. Sa Grandeur remercie l'assistance.

Ses estimés suffrageants ont droit à une mention spéciale. Monseigneur la leur donne, sans oublier d'unir aux leurs le nom de Mgr Emard, de Valleyfield, retenu auprès de sa vénérable mère mourante. A cette vaillante chrétienne, il envoie ses bénédictions, et à son fils évêque, dont le cœur est brisé, sa meilleure sympathie.

Le souvenir de cette mère en rappelle un autre dans l'esprit de Monseigneur. Il évoque les scènes inoubliables du sacre d'il y a 15 ans, pour nous montrer, avec des larmes dans la voix, au milieu des prélats et des grands dignitaires, la chère figure de sa propre mère à lui. Puis c'est le sacre lui-même et toutes ses grandeurs qui l'inspirent. Et Monseigneur nous en parle avec émotion : “ Savoir qu'on est rien et qu'on devient si grand ”, dit-il! “ Oh, comme le cœur bat alors! comme on voudrait être saint! ” Et cependant, ajoute-t-il, comme l'on reste faible et infirme, comme l'on sent le besoin, après 15 ans, de demander pardon pour ses imperfections, pour tout le bien qu'on n'a pas fait et qu'on aurait pu faire. Et l'archevêque chante les miséricordes de Dieu qu'il appelle sur lui : *In Domino confido!*

D'ailleurs, Monseigneur l'ajoute, et tous savent combien c'est vrai, Dieu l'a aidé et sa confiance en lui n'a pas été vaine. Quinze ans, c'est un “ gros morceau ” de siècle, comme disait l'ancien! Il y eût des peines dans la carrière de Sa Grandeur,

mais il y eût des joies aussi. Comme dans les mystères du Rosaire, il eût des jours joyeux, des jours douloureux, des jours glorieux ! Et pourquoi ce mélange de douleurs avec les joies réconfortantes de l'apostolat ? C'est que, dit Monseigneur, il nous convient à nous surtout, élus du Christ, de connaître la pesanteur de la croix, c'est que l'on ne suit pas le divin couronné d'épines, en se couronnant soi-même de roses !

Mais si nous avons pu souffrir, dit encore Monseigneur, nous avons été puissamment aidé, par notre clergé, par nos communautés, par notre peuple si croyant et si généreux. Parmi tous ces auxiliaires, il y en avait un sur qui Monseigneur reposait surtout sa confiance. En ce moment son coeur se tourne vers le cher et toujours vénéré Mgr Racicot qu'une maladie cruelle isole loin de nous. Il envoie ses remerciements et ses bénédictions " aux anges de charité qui le soignent avec tant d'affectueux respect ".

Monseigneur rend hommage aussi au zèle de tous ses collaborateurs, de ceux qui l'aident dans le travail de l'apostolat des âmes, dans le labeur des oeuvres, dans la défense des bons principes... Il les envoie comme Jésus jadis envoyait les apôtres... et ils consolent son coeur. De même, il loue toutes ces méritantes communautés, l'orgueil et la gloire de Montréal, qui font tant de bien dans le diocèse et à l'étranger. Aux vénérés malades supérieures de ces maisons religieuses, Monseigneur, en présence de leurs déléguées, adresse une bénédiction spéciale.

Monseigneur veut bien avoir aussi un mot particulièrement bienveillant pour ses collaborateurs plus immédiats, ses prêtres de l'archevêché, ses chanoines, son nouveau vicaire-général, Mgr Roy, et son auxiliaire élu, Mgr Gauthier. Quels accents du coeur ont jailli alors le plus naturellement du monde de l'âme de notre archevêque, et comme c'est un grand hon-

neur pour notre confrère d'hier et notre père de demain d'être l'élu d'un tel pasteur en même temps que l'élu de l'Eglise !

Monseigneur parle encore des joies qui le fortifient dans ses labours. La foi augmente dans le diocèse. Les communions sont beaucoup plus fréquentes. Il est raisonnable d'en espérer beaucoup de fruits. Le Congrès eucharistique de 1910, on y a fait allusion—dit Sa Grandeur—mais j'y veux insister : “ Ca été le mystère glorieux de notre épiscopat ! Les rues de notre ville étaient devenues comme les allées d'une cathédrale, et, là-bas, au pied de notre Mont-Royal, la blanche hostie a été acclamée comme jamais elle ne l'avait été ! Gloire à Dieu et merci à la foi de mon pays, de mon peuple et de mon clergé ! ” Pour tout cela, termine Monseigneur, *non nobis, Domine, sed nomini tuo da gloriam* — que gloire soit à jamais au saint nom de Dieu !

Enfin, un dernier mot. Il est pour ceux qui s'oublient et s'éloignent du devoir. Avec son collègue de Saint-Hyacinthe Monseigneur priera pour eux. Tout le monde comprend. Mgr l'archevêque espérait, vû les derniers événements, nous annoncer ce matin que cette malheureuse affaire se réglait enfin dans le sens de la discipline et de l'obéissance... Mais les heures désespérées sont les heures de Dieu. Attendons quand même avec confiance.

Monseigneur va maintenant continuer la messe anniversaire du sacre. Il demande pour tous que son sacrifice et le nôtre soit agréable au Tout-Puissant ! Et chacun dans son coeur de redire avec le répons liturgique : Ainsi soit-il !